

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pour la parcelle X398 Rue Amiral Roncert
Terrain Constructible depuis plus de 60 ans,
qui soudainement passe avec le nouveau PLU
passe en Zone N.

J'étais en compromis de vente de cette parcelle,
ayant engagé des frais de bornage et étude de
sol, la vente n'a pu se faire du fait de
doute de changement de PLU.

Je suis dans l'incompréhension totale, ce terrain
étant enclavé entre deux maisons.

Si ce terrain passait vraiment en Zone N,
ce serait une friche, me laissant en porte à faux
avec mes voisins.

Je suis aussi propriétaire d'un autre Terrain
situé au lieu dit Kerlarnec parcelle YL 1010
Je sollicite le passage de ce terrain en
Constructible, car étant entouré de nouvelles
maisons en constructions, d'où mon incompréhension
totale.

Je peux fournir les photos attestant mes dires,
le chemin communal envahi qui dessert celui-ci
alors que deux constructions neuves sont sur le
chemin en terre desservant des champs.

Cordialement M^{me} Burel Chantrel. 07-72-33-91-68
27 Avenue des Girondins 28000 Guimper

J'ai déposé un permis en date du 20 janvier 2015, parcelle n° 58, impasse
Kerlarnec Ily, pour une maison individuelle et un atelier pour pouvoir exercer
mon activité de charpentier / Couvreur. (Ref dossier PC 29197 et 00002).

J'attends bien sûr que mon projet puisse être validé pour exercer mon métier
dans la région, (Déménagement de la Sonnerie, puis location dans l'attente sur
la commune de Plouhinec). Rapprochement de la Bannette.

Mon fils a agencé sa Bannette et a été obligé de se retirer sur la commune
de Guimper un m. de plus. Cependant, il a le droit avec mes petits enfants
8, 5, et 2 ans de venir sur Plouhinec s'installer pour travailler avec moi, il est
en effet aussi charpentier / Couvreur.

Ce terrain se trouve enclavé entre deux constructions.

Vous remerciant de l'attention que vous portez, Cordialement

M^l LAGNEAU Adrien. 15 Rue d'en HAUT. 80140 DOUDELAINVILLE.

06.63.55.6387 didier.lagneau@wanadoo.fr.

Terrain YD3 Rue Amiral d'Argenlieu Plouhinec 29

Notre terrain en indivision était constructible
jusqu'à présent dans le bourg, une maison neuve a
été construite sur le terrain qui suit, et d'autres
maisons y sont attenantes. Nous pensions mon frère
mon frère et moi le diviser en 3 parties pour
un constructeur. Nous ne comprenons pas qu'il ne
soit plus constructible, car les limites du bourg ne sont
pas compréhensibles de ce côté là. Cordialement.

M^{me} Jourdain 52 bis Route de Bénodet 29350 Gouesnach.

M^l ANSQUER Le Port Kervadoret 29790 Confort Neitars

M^l ANSQUER Michel 56110 Gourin.